

CELLULE D'URGENCE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE DU 82

PROCEDURE COVID-19

A l'attention des professionnels

Dans le contexte sanitaire exceptionnel en lien avec la situation **COVID 19**, les CUMP sont mobilisées pour l'aide et le soutien aux équipes de réanimation, d'urgence, auprès de tous les soignants et acteurs sur le terrain de l'épidémie. La mission de la **CUMP** est d'accompagner les professionnels dans ce contexte de surcharge de travail, d'exercice dans des conditions hostiles et face aux choix difficiles et inhabituels qui devront être faits dans les prises en charge de patients du fait de la situation de crise.

De quelle manière :

Les intervenants de la CUMP 82 proposent des entretiens par téléphone, des appels vidéo (whats app), ou par webcam (via un lien, pas de logiciel à télécharger).

Il est possible de nous contacter directement au :

07.77.39.52.77.

07.77.39.53.16.

Qui :

Les professionnels peuvent solliciter directement le dispositif, quel que soit le type d'exercice (établissements de santé, médico-sociaux, professionnels libéraux, pharmacie, laboratoire...).

Les cadres de santé ou autres membres de l'encadrement en cas de situation jugée comme potentiellement impactante, ou face à des équipes en souffrance.

Le médecin du travail.

Quelle réponse :

Des informations sur le dispositif seront délivrées.

L'accompagnement se fait sur la base du volontariat.

Les modalités seront discutées au cas par cas.

Pour des raisons sanitaires contextuelles, les interactions se feront majoritairement à distance.

Marie-Pierre ZULIAN (cadre de santé)

Marie-Hélène REBEL (cadre de santé)

Aziga BILLOT (psychiatre)

CUMP82